



Le cinéma et vous

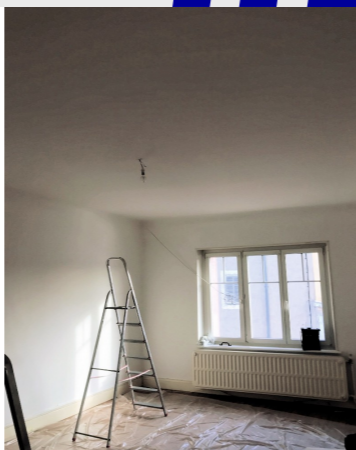
Le cinéma reste désespérément vide : pas de perspective, pas de spectateurs, pas d'affiches, pas de films. La situation sanitaire actuelle, avec les contraintes supplémentaires liées aux déplacements et au couvre-feu, laisse peu d'espoir quant à une éventuelle ouverture.

Mais avant toute possibilité de reprise de la vie culturelle, le plus important est que cette terrible épidémie soit endiguée, pour redonner à la population l'envie de retrouver le chemin du cinéma et de se distraire.



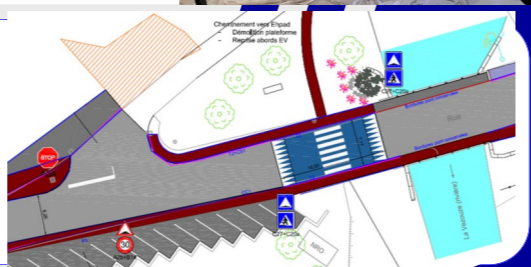
Rénovation des appartements communaux

Les agents communaux ont entrepris la rénovation des appartements de la commune. C'est par l'appartement du 2 rue de Gogney que les travaux ont commencé : rénovation totale des murs et des plafonds, de la plomberie (suppression des conduites au plomb), de la salle de bains avec pose d'une douche et de la cuisine, l'ensemble avec des couleurs modernes et harmonieuses. La même rénovation va être effectuée dans le logement situé au dessus de la poste. Ces deux logements seront mis en location. Pour cela, s'adresser à la mairie au : 03.83.76.28.28.



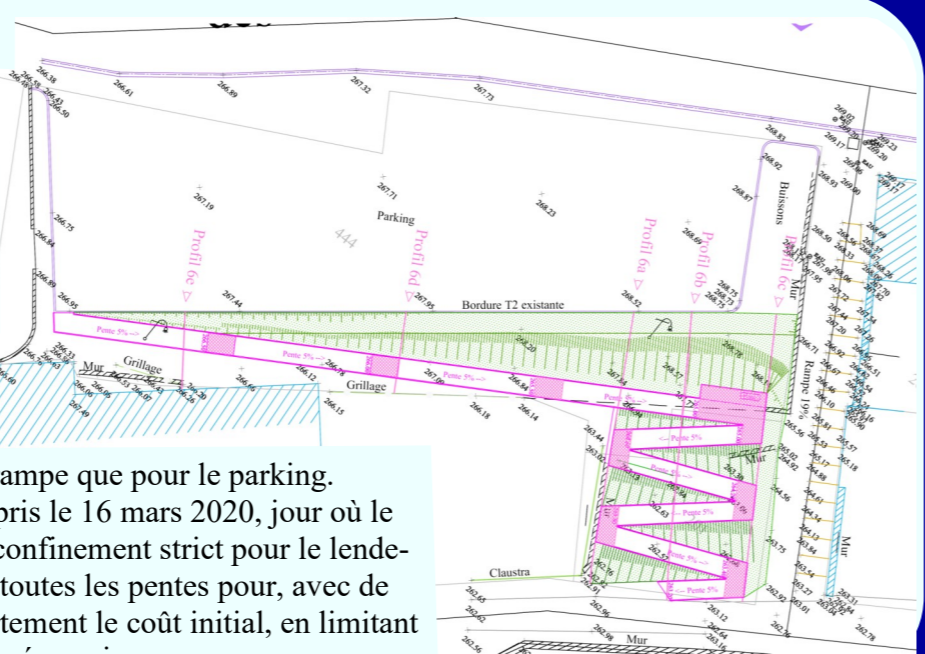
Travaux rue des Capucins

La finition de cette partie sera marquée par la pose d'un plateau dont le rôle est de ralentir la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers se rendant vers la Maison du Département, au cinéma, au parc Bon Accueil, à la zone de loisirs, et celle des usagers utilisant la descente du moulin.



Descente du moulin

Les travaux de la descente du moulin auront lieu au 2^{ème} semestre 2021. Ils ont pour but de relier à la rue des Capucins les usagers du Lotissement du Nid, ceux de la rue des Voileurs et du Puits Joppé, en respectant un circuit pour personnes à mobilité réduite (pente inférieure à 5 %, avec paliers, pour rattraper en toute sécurité les 6 mètres de dénivelé). Les travaux incluent bien évidemment un éclairage moderne, tant pour la rampe que pour le parking. Un nettoyage préparatoire avait été entrepris le 16 mars 2020, jour où le Président de la République a annoncé le confinement strict pour le lendemain midi. Depuis, nous avons recalculé toutes les pentes pour, avec de légères modifications, diminuer très fortement le coût initial, en limitant ainsi les remblais et les soutènements nécessaires.



Terrain à vendre

La commune rappelle qu'elle propose à la vente, au lotissement du Petit Breuil, un terrain à bâtir plat et viabilisé de 2000 m² au prix ferme de 20 euros le mètre carré (contenance qui sera recadastrée de la parcelle AH210). Renseignements en mairie au 03.83.76.28.28.



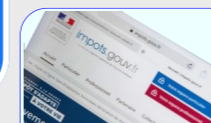
Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



8 mai 2021 ?

Serons-nous en mesure de célébrer publiquement cette année la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 ? Au moment où vous lisez ce bulletin, peut-être saurons-nous exactement ce qu'il en est mais à sa rédaction *, tout n'est encore qu'hypothèse. Le confinement devrait prendre officiellement fin le 3 mai, mais il convient d'attendre les ultimes informations pour savoir si cette cérémonie se déroulera publiquement ou, comme l'année dernière, en comité restreint.

* Pour garantir les délais d'impression et de distribution, chaque bulletin est clos vers le 20 du mois. En temps « normal », ces dix jours de décalage entre rédaction et lecture sont de peu d'incidence. Mais, bien que très court, ce décalage est depuis mars 2020 un véritable frein à l'information.



Permanence des impôts - 5 mai, 2 juin

Le Service des Impôts des particuliers de Lunéville tiendra deux permanences, les mercredis 5 mai et 2 juin, de 9 h 30 à 12 h, à la Maison France Services (locaux de la CCVP 38 rue de Voise), sur **Rendez-vous**. Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous 03.83.42.46.46 ou msap@ccvp.fr



Activités MJC - Soft gym, Urban training, Aïkido...

Pour redonner de l'animation dans la commune et permettre aux habitants de renouer avec le sport et la détente, la municipalité de Blâmont, en partenariat avec le président de la MJC de Baccarat, va mettre en place des activités sportives.

Ce sont les professeurs de la MJC de Baccarat qui assureront les cours dans les locaux de la Maison des associations et de la salle des pompes.

Sur préinscriptions, les personnes intéressées pourront choisir :

- Des cours de SOFT GYM (gym douce). 15 personnes par séance, le matériel est fourni.
- Des cours d'URBAN TRAINING (sport d'extérieur). 10 personnes minimum.

Les modalités seront données à l'inscription.

Ce sont bien sûr les conditions sanitaires qui détermineront la reprise des activités sportives ; les jours et horaires de cours seront communiqués à ce moment là.

Les cours d'AIKIDO reprendront également lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Pour les inscriptions sur les différents ateliers, s'adresser en mairie au 03.83.76.28.28.



Lieu d'Accueil Parents-Enfants

Toujours présente, l'association Familles Rurales accueille parents et enfants au premier étage de la Maison des associations, rue Traversière, les mardis matins et les jeudis de 15 h à 16 h, pour des séances d'éveil musical. Prochaines dates : 27 mai, 10 et 24 juin.



Restaurants du cœur - Campagne été 2021

Les distributions et inscriptions se tiendront à Blâmont, à la Maison des Associations, de 11 h à 15 h les mardis aux dates ci-contre :

11 mai	22 juin	24 août	5 octobre
25 mai	6 juillet	7 septembre	19 octobre
8 juin	20 juillet	21 septembre	2 novembre



Dong du sang - 14 avril

Le mercredi 14 avril, dans les salons de l'Hôtel de Ville, les bénévoles du don du sang ont reçu 62 donateurs (dont 4 nouveaux) venus porter assistance aux malades par leur action, permettant 57 prélèvements. Nous remercions donateurs et organisateurs pour leur dévouement.



Aménagement de la zone de loisirs de Blâmont

En harmonie avec ceux du terrain de pétanque, de l'aire de jeux, de la place de l'Hôtel de Ville et de la place du Général de Gaulle, quatre arbres magnolia Grandiflora ont été plantés devant l'entrée du camping par les agents communaux. Ils ont également réaménagé le parterre à l'aide de petits galets.



Etang et maison de la pêche

Les bénévoles de la *Maison de la pêche Bon Accueil*, ont procédé à l'entretien complet du tour de l'étang ; les pêcheurs auront ainsi encore plus d'endroits libres d'accès pour y installer cannes et autre matériel. Cela accroît également la bonne visibilité des parents sur l'aire de jeux, leur permettant ainsi de mieux voir les enfants évoluer.

Les bénévoles, MM. Daniel Bourguignon et Vincent Salzard, ont été rejoints par Nathan Weistroffer,

Fabrice Mazin, Dimitri Mazin, Christian Etienne, Pierre Nicolas, Alban et Lilian Noël, Kilian Tiha. Ils ont entrepris le nettoyage des bassins, de l'étang à truites, et préparent également, parmi différents projets, une ouverture de la Maison de la pêche au public aux environs de mai 2022. Une école de la pêche sera proposée aux enfants.

Un bassin à destination des enfants de l'école maternelle va être aménagé avec une passerelle sécurisée, pour que les petits puissent observer la faune et la flore.

Pour rappel, l'étang du Pâtis reste interdit à la pêche sous peine de poursuites.



Ouverture du carnassier à l'étang : le 8 mai

Renseignements et vente de cartes :

- à la Maison de la pêche : ouverture tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- à la mairie aux heures d'ouverture : 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Marché hebdomadaire du mercredi

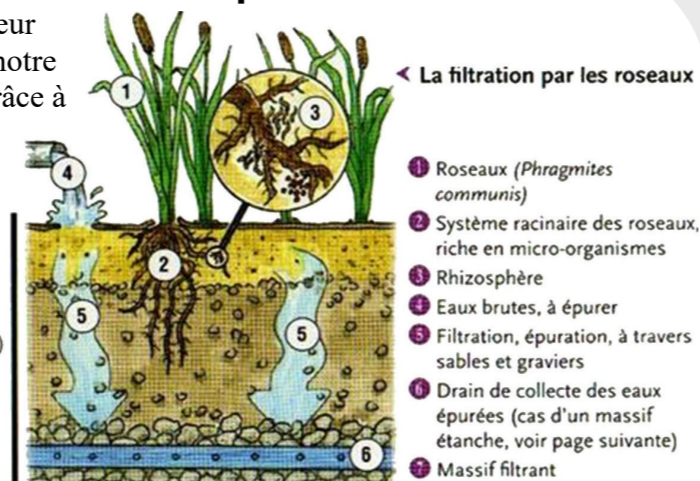
Dans le cadre du marché du mercredi matin, de 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, un nouveau commerçant herbaliste - tisanier - hygiéniste viendra, tous les quinze jours, proposer ses produits : thé, tisanes, infusions fruitées, des produits issus de productions locales. Vous pourrez le trouver au stand *Santé Nature Solution*. <http://santenaturesolution.com>



Informations sur la station d'épuration

La station d'épuration assainit les eaux usées avant leur rejet au milieu naturel. Le principe de traitement de notre station est la phytoépuration (épuration par les plantes) grâce à des filtres plantés de roseaux.

La station d'épuration communale est située sur une zone haute de la commune, en sortie dans la direction de Domèvre-sur-Vezouze. Cette implantation la protège des inondations et facilite le rejet des effluents traités vers la Vezouze en contrebas. Mais ce positionnement ne permet pas l'arrivée des eaux usées de façon gravitaire : le réseau est donc équipé de cinq postes de relevage qui permettent de remonter les eaux vers un dernier poste alimentant les différents bassins de traitement.



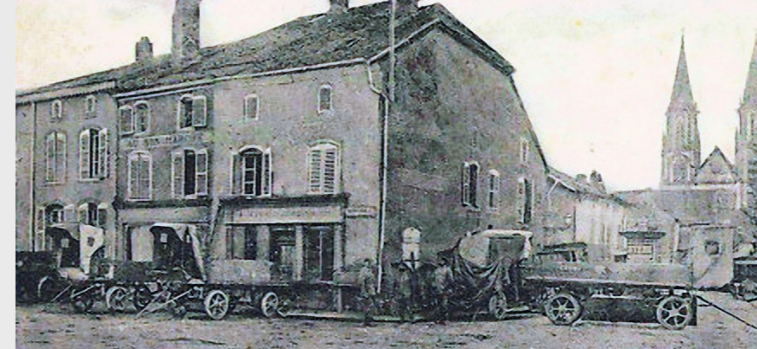
L'entretien des bassins est réalisé, une fois par an, par les employés municipaux. Les roseaux sont fauchés intégralement et évacués des bassins. Cette opération nécessite quatre agents pendant quatre jours. Les postes de relevage sont aussi entretenus annuellement : les fonds sont aspirés et nettoyés complètement. Mais un passage plus régulier permet de vider les paniers filtrants contenant divers éléments inappropriés, risquant de boucher et de détériorer les pompes. **Nous déplorons la présence en quantité de lingettes dans nos réseaux** (qui bloquent les moteurs !) : **la municipalité demande aux habitants de ne plus jeter de lingettes dans les toilettes** et les remercie pour leur participation au bon fonctionnement de l'ensemble.

Publication : Mairie de Blâmont
Directeur de publication : Thierry Meurant

Le bon entretien de la station par les agents municipaux a permis d'obtenir une subvention d'un montant de 5053 € pour la qualité de la prise en charge de l'entretien de notre station, et atteste de la conformité réglementaire et de l'efficacité du système d'assainissement.

Cartes postales du mois

Le bulletin n° 29 présentait la place Carnot (extrémité de l'actuelle place du Général de Gaulle) avec, dans le n° 41, le défilé d'un régiment français. En août 1914 survient l'invasion allemande. Pendant les années d'occupation 1914-1918, on remarque sur la place, une évolution des moyens de transports, passant de véhicules hippomobiles à un véritable parking de camions, notamment de Daimler (dits « Marienfelde », du nom de la ville au sud de Berlin, où fut créée en 1902 l'usine toujours utili-



sée de nos jours par Mercedes-Benz). Si les guerres ont de tous temps été sources d'avancées technologiques, la première guerre mondiale n'en est qu'aux balbutiements mécaniques : transports de troupes, de matériels, ambulances, tracteurs d'artillerie, etc. On estime à 25 000 seulement le nombre de camions allemands utilisés quotidiennement (dont 3000 produits par Daimler. Pour comparaison, les seuls Etats-Unis produiront 2,3 millions de camions pour la seconde guerre).

Blâmont est situé en retrait de la ligne de front d'où, sans doute, le regroupement de tant de véhicules : la ville est non seulement une zone arrière de cantonnement et d'intendance (donc d'approvisionnement du front), mais est aussi le siège de trois hôpitaux militaires (« Saint-Jean Baptiste », « Burrus » actuel centre Croix-Rouge, « Léon »



sans doute dans la maison de Victor Léon rue du château), bénéficiant de la voie ferrée ABC pour les trains d'évacuations sanitaires. Les camions qui alimentent le front, sont donc très certainement utilisés comme ambulances lors du voyage retour.

A ne pas manquer

Mercredi 5 mai	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Mercredi 5 mai	De 9 h 30 à 12 h, <i>Maison France Services</i> (CCVP - 38 rue de Voise), permanence du service des impôts des particuliers (sur Rendez-vous - 03.83.42.46.46 ou msap@ccvp.fr).
Vendredi 7 mai	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mardi 11 mai	De 11 h à 15 h, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Mercredi 12 mai	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Mercredi 19 mai	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Vendredi 21 mai	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Mardi 25 mai	De 11 h à 15 h, maison des associations, <i>Les Restos du Cœur</i> .
Mercredi 26 mai	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Jeudi 27 mai	De 15 à 16 h, maison des associations, <i>Familles rurales</i> , éveil musical.

